APPEL À CANDIDATURE

RÉSIDENCE-ACTIONS

SUR LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL
DE **LA MATHEYSINE**

CULTURE SCIENTIFIQUE TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE & SPECTACLE VIVANT

Matheysine
Communauté de communes
13 Route du Terril 38350 Susville
04 76 81 18 24 - contact@ccmatheysine.fr
www.ccmatheysine.fr - www.laccmletri.fr

Préambule

Depuis 2014, la Communauté de communes de la Matheysine est engagée dans une politique d'éducation artistique et culturelle via une Convention Territoriale d'Education aux Arts et à la Culture (CTEAC) avec l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Isère et la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère.

Cette convention a pour ambition de réduire les inégalités en matière d'accès à l'art et à la culture. Elle vient renforcer sur le territoire intercommunal les synergies locales et le dialogue entre acteurs culturels, éducatifs et sociaux. Elle inscrit les équipements et services existants au cœur des projets, leur donnant l'opportunité de renforcer leurs missions. Elle favorise le fonctionnement en réseau, la transversalité et la coopération. En fédérant les énergies, moyens et compétences, elle permet de construire des parcours en direction de la jeunesse et au bénéfice de toute la population du territoire.

Depuis 20219, plusieurs résidences ont rayonné sur le territoire : chant et de la musique avec le collectif Grille-Pain (2019-2021), résidence danse avec la Compagnie Malka (2021-2023), résidence théâtre et arts visuels avec la Compagnie Accord des On (2023-2025), résidence arts plastiques avec les ateliers Mille Lieues et Grand Matin (2025-2027).

La culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) est une composante à part entière de la culture, à l'instar des disciplines artistiques. Par sa démarche expérimentale et le développement de l'esprit critique qu'elle véhicule, elle contribue aux enjeux de transmission à destination notamment de la jeunesse. Dans ce cadre, la Communauté de Communes de la Matheysine souhaite lancer un nouvel appel à candidatures dans ce champ d'intervention pour la période 2027-2029.
En choisissant pour thématique générale la question de l'invisible, il s'agira d'interroger la manière dont la science et le spectacle vivant se rencontrent. Toutes les disciplines sont éligibles.

Le territoire de la Matheysine

La Communauté de communes de la Matheysine est située en Isère (38), au Sud de la métropole grenobloise. Territoire de moyenne montagne couvrant 71 000 hectares, elle compte près de 19 000 habitants.
Elle est composée de 43 communes avec 39 communes de moins de 1 000 habitants, dont 14 communes de moins de 100 habitants.
Le paysage culturel du territoire est constitué de différents équipements (cf. Annexes) mais aussi d'associations artistiques et culturelles mais aussi scientifiques (cf. annexe) très actives.

Le territoire de la Matheysine a été un des premiers en Isère à mettre en place des actions culturelles, notamment l'École du Jeune spectateur et les spectacles décentralisés. De plus, pour des raisons géographiques, démographiques et culturelles, il a fait l'objet dès 2014 d'une première convention multi-partenariale (2014-2017) visant le développement de l'éducation aux arts et à la culture.

Les renouvellements successifs de cette Convention Territoriale d'Éducation aux Arts et à la Culture (2018-2021 / 2022-2025 / 2025-2028) ont favorisé le travail partenarial sur le territoire et le déploiement d'une politique d'éducation artistique et culturelle pour le plus grand nombre de la petite enfance aux personnes âgées.

De plus, depuis 2023 la Communauté de Communes est engagée dans un projet social de territoire en partenariat avec la CAF de l'Isère, le Département, la Mutualité Sociale Agricole et toutes les communes du territoire, à travers une Convention Territoriale Globale (CTG) signée pour 5 ans (2023-2027). L'ambition partagée de la CTG est de rendre plus équitable, plus accessible et plus performante l'offre de services pour les habitants de la Matheysine.

LES ATTENDUS DE LA RESIDENCE-ACTIONS

Les objectifs

La résidence-actions s'adresse à tous les habitants, avec une priorité donnée à la jeunesse, dans une démarche de découverte et de proximité avec les acteurs présents sur le territoire. **Le propos n'est pas de soutenir des temps de création d'une œuvre mais de promouvoir la rencontre entre les habitants, une démarche scientifique et un univers artistique.**

Cette résidence-actions a pour objectifs prioritaires de :

- Développer des actions d'éducation artistique et culturelle (EAC) **pour tout public**, sur tous leurs temps de vie avec une attention particulière portée aux enfants et aux jeunes de moins de 25 ans, aux personnes confrontées à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle, notamment celles en situation ou en risque d'isolement social ;
- Développer des actions EAC **avec les écoles et les établissements scolaires du territoire ;**
- **Mobiliser des acteurs sur l'ensemble du territoire en croisant les savoir-faire** entre les acteurs artistiques, culturels et scientifiques du territoire et le collectif en résidence.

Comités de pilotage et de suivi

Réunis en comité de pilotage, les signataires de la convention donnent les orientations générales de la résidence-action. La Communauté de communes de la Matheysine assure la coordination de l'ensemble de la CTEAC (actions résidence et hors résidence), avec l'appui de La Mure Cinéma-théâtre et en lien avec les autres équipements culturels du territoire.

L'esthétique recherchée pour la résidence 2027-2029

L'INVISIBLE EN ACTION

Comment la science et les arts nous accompagnent pour comprendre l'invisible, l'infiniment petit ou l'infiniment grand ? A partir des découvertes scientifiques et de l'histoire de l'art, comment chercheurs et artistes peuvent-ils explorer avec les habitants, ce qui nous échappe et lui donner une forme, un corps, une voix, ou une expérience scénique ?

Pour exemple *: l'invisible du monde physique (les microbes, les cellules, les particules), l'invisible du temps (le passé, la mémoire), l'invisible de la nature (le vent, les racines), l'invisible du cosmos etc… ?*

Les principes de mise en oeuvre

La résidence-actions proposera un projet global pour deux ans.

L'équipe devra être composée de scientifiques et d'artistes qui inscriront conjointement leur démarche à travers trois axes, favorisant la co-construction avec les acteurs du territoire et la participation des habitants :

- **RENCONTRER :** Favoriser la fréquentation de chercheurs contemporains et d'artistes en création ; sensibiliser aux métiers scientifiques ainsi qu'aux professions artistiques et techniques ; encourager la découverte d'apports scientifiques vulgarisés ainsi que la fréquentation d'œuvres artistiques contemporaines (spectacles, concerts…).
- **CONNAÎTRE :** Encourager la réflexion et le développement de l'esprit critique en lien avec la recherche universitaire ; permettre l'acquisition de connaissances artistiques et techniques.
- **PRATIQUER /EXPÉRIMENTER :** Proposer des temps d'expérimentations scientifiques et de pratique artistique

Dans ce cadre, la collectivité sera particulièrement attentive aux propositions répondant aux critères suivants :

- Des temps d'expérimentations scientifiques et de pratiques artistiques avec les habitants du territoire, en lien notamment avec les structures des secteurs du social, éducatif et avec les partenaires scientifiques et culturels du territoire. (cf annexes)
- Favoriser la rencontre avec des chercheurs, des artistes du spectacle vivant et des scientifiques afin de proposer une démarche scientifique et artistique (le lien avec des chercheurs universitaires ou des laboratoires de recherche sera bienvenu, dans le travail de préparation amont notamment))
- Favoriser la vulgarisation scientifique ainsi que l'acquisition de connaissances artistiques
- Des **temps forts de restitutions publiques**, rassemblant les publics, qui pourront prendre différentes formes (dans l'espace public et/ou dans des lieux dédiés ou non dédiés).
- **De déployer les actions** sur l'ensemble du territoire
- De plus, une journée de formation interprofessionnelle impliquant l'équipe de scientifiques aux côtés de formateurs de l'Education Nationale pourra être programmée au cours des deux années de résidence.

La programmation finale des actions sera élaborée conjointement entre la Communauté de Communes, les partenaires de la CTEAC et les acteurs locaux.

Durée, critères d'appréciation et modalités de suivi

La résidence-actions est prévue pour une durée de 2 ans : **du dernier trimestre 2027 à juillet 2029.**

Critères d'appréciation

- La cohérence du projet au regard du cahier des charges
- La pertinence du fil directeur du projet au regard des dynamiques territoriales
- Des propositions d'actions qui s'inscrivent dans la durée (éviter les actions ponctuelles)
- L'expérience des scientifiques et des artistes dans le domaine de la vulgarisation et la médiation, auprès de différents publics, en particulier les jeunes enfants et les adolescents
- Les références des scientifiques et des artistes en termes de pratique collective
- La capacité à travailler en partenariat avec les acteurs du territoire en collaboration avec la Communauté de communes de la Matheysine.
- L'approche budgétaire (cf paragraphe « contenu des candidatures » page suivante)
- L'autonomie des intervenants pour leurs déplacements
- La capacité du collectif à assurer une coordination générale et le suivi budgétaire
- **Il est attendu que les personnes de l'équipe retenue, en charge de la coordination scientifique et artistique et de la coordination administrative, soient disponibles d'avril à juin 2027 afin de pouvoir préparer en amont le lancement de la résidence prévue en octobre 2027.**
- L'équipe retenue s'engage à participer à l'évaluation de la résidence-action

Modalités de suivi

Le Comité technique de la CTEAC sera le comité de suivi qui veillera au bon déroulement de la résidence.

Sur le plan opérationnel, le suivi de la mise en œuvre sera assuré par la coordonnatrice des actions d'éducation artistique et culturelle de la CCM avec l'appui du Directeur du Cinéma-Théâtre de La Mure, chargé d'une mission pour le compte de la Communauté de Communes de la Matheysine.

Modalités de financement

L'équipe retenue bénéficiera de l'apport financier des partenaires de la convention pour un budget prévisionnel global maximal de **45 000 euros TTC** (hors aides aux projets complémentaires ou achat d'œuvres), pour la durée totale des deux ans de résidence.

Le suivi administratif et financier sera assuré par la Communauté de communes de la Matheysine.

Procédure de dépôt de candidature

L'intégralité du dossier est à déposer au plus tard **le 20 janvier 2027**

Dépôt par voie électronique auprès de Violaine WALLAERT, coordonnatrice des actions d'éducation artistique et culturelle - v.wallaert@ccmatheysine.fr

Contenu des candidatures

Les candidats devront fournir :

- **Une note d'intention** portant sur le sens de la démarche dans le cadre de cette résidence-actions et la place qu'elle tiendra dans le travail global du collectif
- **Une proposition détaillée des actions envisagées pour la 1ère année** (médiation, ateliers, temps forts…) et les perspectives pour la deuxième année
- **Un dossier de présentation de l'équipe**. Il s'agit d'expliciter en quoi l'équipe est apte à mener le type de projet attendu, en présentant les modalités d'association entre les équipes scientifiques et artistiques amenées à collaborer (comprenant des références artistiques ou scientifiques et expériences passées)
- **Une approche financière**, indiquant le coût horaire des interventions et leur durée. **Un budget détaillé est attendu pour l'année 1**, ce budget en TTC devra faire apparaître clairement **:**
 - Le coût des heures d'intervention et le cas échéant de post production (selon les pratiques artistiques envisagées).
 - Les défraiements généraux (transport, hébergement, repas)
 - Le coût dédié aux heures de préparation amont au lancement du projet (avril-juin 2027)
 - Le coût dédié aux heures de coordination pendant la durée du projet (dans la limite de 15% du budget total annuel)
 - Des financements complémentaires (par exemple ceux de dispositifs spécifiques, tels que le PASS Culture, le programme départemental en direction des collèges (*Isère Collégiens*) les appels à projets du Rectorat (collège) ; de la Région (*Arts et Culture en lycées*) ainsi que le programme *Culture et Santé* (IME, EHPAD…)
 - Le cas échéant, les droits d'auteurs pour les restitutions de créations participatives
- **Une proposition de planning** des actions et de leur rayonnement sur le territoire
- Une présentation des personnes chargées de la coordination administrative du projet

Pour les équipes retenues, il sera ensuite demandé de fournir :

- Dans le cas d'une association : le récépissé de déclaration en Préfecture de l'association et la copie de la publication au Journal Officiel ; la liste à jour des membres du CA, une attestation dite de vigilance datant de moins de six mois concernant les obligations de déclaration et de paiement des cotisations et des contributions de sécurité sociale ;
- Une attestation d'assurance responsabilité civile.

Pour toute demande de renseignements complémentaires, **veuillez prendre contact par mail uniquement :** v.wallaert@ccmatheysine.fr

Procédures de sélection

- **6 candidatures** au maximum seront présélectionnées
- Les équipes présélectionnées seront ensuite auditionnées. Elles seront reçues par un comité composé d'élus et techniciens de la Communauté de communes, des représentants des partenaires institutionnels, d'opérateurs culturels, sociaux et éducatifs.

- **Les auditions auront lieu JEUDI 11 FEVRIER 2027**, à la Communauté de communes de la Matheysine. Le choix définitif de l'équipe retenue aura lieu dans les jours qui suivront les auditions.

Modalités de sélection et de suivi

Etant donné le caractère interdisciplinaire de cette résidence, seront acceptées :

- ✓ Les candidatures portées par un collectif de scientifiques et d'artistes déjà constitué. Dans ce cas, un seul porteur de projet sera désigné par ce collectif et les modalités d'association avec les autres artistes/scientifiques seront précisées dans la réponse à l'appel à projet.

Des exemples de travaux déjà réalisés sont attendus pour toutes les candidatures.

Pièces annexes à l'appel à candidatures

- ✓ La liste des structures éducatives, sociales et culturelles du territoire

Les documents suivants sont accessibles sur demande :

- ✓ La Convention Territoriale d'Éducation aux Arts et à la Culture 2025-2028
- ✓ Bilan de l'année 2025-2026

Les ressources concernant le projet social de territoire sont téléchargeables sur :
https://www.ccmatheysine.fr/web/alaune/projet-social-de-territoire/

ANNEXES

Matheysine
Communauté de communes
13 Route du Terril 38350 Susville
04 76 81 18 24 - contact@ccmatheysine.fr
www.ccmatheysine.fr - www.laccmletri.fr

LES STRUCTURES CULTURELLES, ÉDUCATIVES ET SOCIALES DU TERRITOIRE

LES ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

Ce territoire dispose des équipements culturels suivants :

- **La Médiathèque**, tête du réseau, associée via le réseau de lecture publique intercommunal Matacena aux bibliothèques communales ou associatives (au total 10 structures constituent le réseau)
- **Le Cinéma-Théâtre de La Mure**, dont l'activité est gérée par une association, fortement soutenue financièrement par l'Intercommunalité
- **L'Ecole de Musique municipale de La Mure**, qui associe 9 communes du territoire via une charte : 190 élèves en 2022, dont 42% de La Mure, 18% de communes signataires de la charte et 40% d'autres communes
- **Les musées et sites patrimoniaux** : le Musée Matheysin (ville de La Mure), le musée de la Mine-Image (La Motte d'Aveillans) et la Maison du Patrimoine de Pellafol
- **La Maison Messiaen**, résidence d'artistes inaugurée en juillet 2016, dont la gestion du projet culturel est confiée à l'AIDA (Arts en Isère Dauphiné Alpes)
- **L'Espace Jean Magnat** salle de spectacle communale à La Motte Saint Martin

Par ailleurs, en plus des musées, différents acteurs associatifs concourent à la valorisation du patrimoine, notamment :

- Patrimoine et Paysages de Valbonnais
- Mémoire Battante
- Association de Sauvegarde du Patrimoine
- Roizonne à la recherche du temps passé
- Les amis du Musée Matheysin

Trois festivals majeurs sur le territoire :

- Les Montagn'Arts (spectacle vivant)
- Jazz Alp
- Les nuits musicales de Corps (musiques classiques)

ACTEURS LOCAUX DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE

- Matheysine Astronomie à la Motte d'Aveillans
- Repair Café de la Matheysine
- Université Rurale Montagnarde du Sud Dauphiné
- Association Cypiée – Espace numérique à Pierre Châtel (Atelier de robotique fab lab, café IA notamment)
- Association CAFES (ateliers numériques et autres)
- Radio Dragon

- Association Mémoire Battante à Valjouffrey (scierie)
- Drac Nature
- Symbhi (Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère)
- Parc National des Ecrins
- Tissu artisanal et industriel de la Matheysine
- Les Amis du Musée Matheysin (sujet de la géologie ?)
- Olivier Messiaen : artiste majeur de Matheysine qui composa de nombreuses œuvres à partir du chant des oiseaux ; ses recherches peuvent être un point de départ, lien science et art

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

- 25 écoles publiques réparties sur 20 communes (total de 75 classes : 25 maternelles et 40 élémentaires)
- 1 école élémentaire privée : Ecole Ste-Thérèse à La Mure
- 2 collèges publics : Collège Mauberret à La Mure et Collège Vallon des Mottes à La Motte d'Aveillans
- 1 collège privé : Collège Saint Joseph à La Mure
- Le Lycée polyvalent public de la Matheysine à La Mure
- Le Lycée Professionnel Privé Rural des Alpes à La Mure

LES LOISIRS ET L'EXTRA-SCOLAIRE

Sur les temps extrascolaires, cinq structures proposent de l'accueil de loisirs :

- Le service enfance-jeunesse de la Ville de La Mure
- Le Foyer pour Tous à La Motte d'Aveillans
- La Maison pour Tous à Susville
- Les centres de vacances « Plein Temps Vacances et Loisirs » à Laffrey, et « Le Bien Veillant » à La Morte
- L'accueil de loisirs municipal de La Motte-Saint-Martin

LES STRUCTURES D'ACCUEIL PETITE ENFANCE

- Crèche multi accueil Des Roses et des Choux à La Mure
- Crèche Les Petits Explorateurs à Saint Théoffrey
- Micro-Crèche Les Pitchous à la Salle en Beaumont et à Corps
- Micro-Crèche Les Marmousets à Valbonnais
- Micro-Crèche À Vaulx Câlins à Notre Dame de Vaulx
- Micro-Crèche Les Bout'Choux à La Morte

LES STRUCTURES DU SECTEUR SOCIAL ET DE L'INSERTION

Plusieurs équipements du médico-social sur le territoire :

- L'Institut Médico Educatif « les Trois Saules » à La Mure
- Le Foyer d'Hébergement « les Gantiers » à La Mure
- Un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) à Susville
- Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale à Corps et La Mure
- L'EHPAD « La Maïsoun » au sein du Centre Hospitalier Fabrice Marchiol à La Mure
- L'EHPAD « Hostachy » à Corps
- Chantier d'insertion CAFES à La Mure
- Association intermédiaire La Fourmi
- Mission Locale Alpes Sud Isère

Il n'existe pas de centre social ni de MJC, mais des **structures d'animation de la vie sociale** :

- Un Espace de Vie Sociale porté par l'association C.A.F.E.S (Convivialité Accueil Formation Expression Solidarité) à La Mure
- Une ludothèque itinérante Jeux Rigole
- Association La Doré Faure à Valjouffrey
- Association L'Entre (Café Beaumonde – Cantine conviviale et solidaire) à La Mure
- L'Université Inter-Ages du Dauphiné

Des tiers-lieux émergent sur différentes communes :

- La Morte
- Villard St Christophe
- La Motte d'Aveillans

Et aussi, **le diagnostic social** partagé mené par la Communauté de Communes de la Matheysine dans le cadre du projet social de territoire (Convention Territoriale Global) en partenariat avec la CAF, le Département, la MSA et les communes du territoire, a abouti à l'analyse suivante concernant les droits culturels en Matheysine :

Ressources et potentiel	Problématiques
• Plusieurs équipements culturels sont bien repérés par les habitants : La Mure Cinéma Théâtre est un lieu familier pour 86% des répondants, La Mine Image et la Matacena pour presque 2/3 d'entre eux (questionnaire habitants été 2022).	• Les pratiques culturelles sont freinées par les distances à parcourir • L'offre adaptée aux adolescents demeure insuffisante • L'inclusion sociale demeure limitée dans les projets culturels. • Les habitants n'ont pas un égal accès à l'information

● Dynamisme associatif avec environ 200 associations (Culture et patrimoine) réparties sur 37 communes ● La Convention Territoriale d'Éducation aux Arts et à la Culture, permet de fédérer les acteurs, de diffuser l'EAC sur tout le territoire et de préparer un futur projet culturel de territoire	● De nombreuses personnes sont en situation ou en risque d'isolement social en particulier les personnes seules particulièrement nombreuses parmi les personnes âgées et les allocataires du RSA[1]

[1] La moitié des personnes de plus de 80 ans vivent seules et 64% des personnes au RSA vivent seules (contre 54% en Isère).
De plus, d'après des estimations issues de travaux de recherche, près de 100 jeunes entre 15 et 29 ans seraient « invisibles », c'est-à-dire ni en emploi, ni en formation, ni en accompagnement. Cf. Diagnostic social partagé 2022
Plus du quart des répondants au questionnaire habitants se sentent plutôt isolés ou très isolés (Questionnaire habitants 2022).